26 juin 2015

L'association PROMOSCIENCES communique

sur l'impact de la mise en œuvre du
Cadre National des Formations

Œuvrant depuis 30 ans pour la qualité des enseignements dans les Licences scientifiques des Universités Françaises, l'association PROMOSCIENCES a tenu son 28ème colloque annuel à Nice (24-26 juin 2015) sur le thème : « Mise en œuvre du Cadre National des Formations : quelles plus values ? ». Les participants ont échangé sur l'impact de ce Cadre National des Formations sur l'organisation de leurs offres de formations (classique ou dans le cadre d'une approche programme) et la structuration et le fonctionnement des équipes pédagogiques et des conseils de perfectionnement, ainsi sur les liens à développer entre les Licences et les Licences Professionnelles.

La richesse des discussions au cours du colloque a été amplifiée par la présence de collègues issus d'universités soit déjà accréditées, soit en cours d'accréditation. Il faut remarquer que quelle que soit l'étape dans laquelle se situe l'université d'appartenance, les préoccupations des participants sur les questions d'évaluation (passée ou future) et d''accréditation (passée ou future) sont communes.

La première conclusion à l'issue du colloque est relative à l'importance majeure de la mise en place effective d' « équipes pédagogiques » et de « conseils de perfectionnement », et de la nécessité d'une formalisation précise de leurs compositions, objectifs, fonctionnements et devoirs, demandées dans le cadre national des formations, pour permettre non seulement la réussite mais aussi l'insertion professionnelle des étudiants.

La seconde est la nécessité de développer des liens forts et visibles entre les Licences générales et les Licences Professionnelles. Ces liens, qui doivent permettre plus de perméabilités, seront d'autant plus forts que des acteurs de formation participeront de façon croisée aux conseils de perfectionnements des Licences générales et des Licences Professionnelles, au profit du projet professionnel de l'étudiant. Quant à la visibilité des liens L-L3P, elle ne doit pas être limitée à celle de l'institution, mais être mise en valeur auprès des étudiants par une communication efficace et pertinente.

La troisième, qui résulte des deux premières et se retrouve dans de nombreux éléments du le Cadre National des Formations, est une constatation : les enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans la mise en œuvre des différents dispositifs préconisés, primordiaux pour l'évaluation et l'accréditation comme pour la réussite de l'étudiant, vont voir leurs responsabilités pédagogiques et administratives nettement augmentées. Force est de constater que ceci ne pourra se faire, pour les Enseignants-Chercheurs, qu'en délaissant une partie de leur recherche, seule activité réellement prise en compte actuellement dans l'évolution des carrières !

Aussi , tout en notant les nombreux éléments positifs du Cadre National des Formations, comme nous l'ont confirmés différents témoignages d'étudiants, l'association PROMOSCIENCES alerte les différents acteurs de l'enseignement supérieur sur l'importance de la prise en compte dans l'évolution de la carrière de l'Enseignant-Chercheur de son implication dans le pilotage des formations et dans la mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques, en plus de ses activités de recherche. Il est remarqué que si recherche et formation sont deux parties indissociables des «évaluations-accréditations» des universités, ce n'est pas le cas dans le processus d'évaluation de l'enseignant-chercheur. Par ailleurs, il est noté le Cadre National des Formations nous incite à

formuler les différentes compétences que l'étudiant doit acquérir lors de sa formation et à mettre en cohérence les évaluations. Il apparaît donc malséant que l'évolution des carrières des Enseignants-Chercheurs ne prenne pas en compte les activités/compétences jugées comme essentielles dans leurs missions de formation édictées par la loi.

L'association PROMOSCIENCES demande que, dans l'évolution d'une carrière d'un Enseignant-Chercheur (un parallèle est aussi à faire avec celle des PRAG et PRCE), soit très vite prise en considération la possibilité que puissent exister des moments fortement dédiés à la recherche, des périodes plus axées sur l'enseignement et la pédagogie et d'autres consacrés à des responsabilités administratives. Une habilitation à diriger des formations (HDF), un référentiel de compétences de l'Enseignant-Chercheur, ... pourraient être envisagées dans le cadre de cette reconnaissance. PROMOSCIENCES, association pluridisciplinaire représentant de nombreuses universités, se propose de participer à toutes discussions permettant de faire avancer au plus vite ce point essentiel pour maintenir l'implication des personnels dans la mise en œuvre de ce Cadre National des Formations et la réussite des étudiants, futurs scientifiques, cadres de notre pays.

Contacts: Christophe MORIN, président de PROMOSCIENCES, ch.morin@u-pec.fr
Philippe LALLE, secrétaire, secretariat-promosciences@orange.org;
site : www.promoscinces.org